



TIR SPORTIF D'ANTIBES

Adresse postale : BP 102 – 06602 Antibes cedex

Madame, Monsieur,

Vous avez exprimé le désir d'adhérer au **Tir Sportif d'Antibes** et nous vous souhaitons la bienvenue. Sachez que la saison sportive commence au début du mois de septembre et s'achève à la fin de juillet.

Afin de compléter votre dossier, nous vous demandons de nous faire parvenir les pièces suivantes:

- une demande d'adhésion dûment remplie (bulletin ci-joint),
- un extrait de casier judiciaire n°3,
Par courrier: Ministère de la Justice. Service du casier judiciaire national, 107, rue de Landreau, 44079, NANTES Cedex 1.
Par internet : <http://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20c>
- un certificat médical vous autorisant à pratiquer le tir sportif,
- un règlement pas carte bancaire ou en espèces d'un montant du tarif en vigueur, correspondant au montant de l'adhésion (**aucun chèque ne sera accepté**),
- une photocopie de la carte d'identité nationale en cours de validité (recto et verso),
- une autorisation des parents (pour les mineurs).

N'oubliez pas d'envoyer votre lettre de démission au président de votre ancien club, en lui demandant de faire parvenir, par courrier recommandé avec accusé de réception, au T. S. Antibes votre licence pré-imprimée. Vous devez aussi prévenir votre ancienne ligue, si cela est nécessaire.

Ces documents doivent nous être présentés lors du dépôt du dossier de demande d'adhésion.

Les postulants à une adhésion au T. S. Antibes devront être parrainés par deux membres du club majeurs et ayant deux années, au moins, d'appartenance au club.

Une adhésion doit être agréée par le comité directeur du T. S. Antibes, seul juge de l'agrément ou du rejet de la demande d'adhésion. **En cas de rejet, le comité directeur n'est pas tenu de justifier sa décision.**

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à notre association, nous vous prions, Madame, Monsieur, de croire à nos meilleurs sentiments.

Le comité directeur.



TIR SPORTIF D'ANTIBES

Adresse postale : BP 102 – 06602 Antibes cedex

Cadre réservé au secrétariat

N° d'adhérent : _____

N° de licence : _____

Catégorie : _____

Cotisation : _____

BULLETIN D'ADHESION

M. Mme Mlle

Nom : _____ Nom de jeune fille : _____

Prénom : _____ Né(e) le _____ à _____

Départ. et pays : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

☎ Domicile : _____ ☎ Portable : _____

E-mail : _____ @ _____

Profession : _____ Employeur : _____

demande à être admis(e) au Tir Sportif d'Antibes A _____ le _____

Signature:

Parrainage :

De Mme / M.

et Mme / M..

Signature :

Signature :

Comment avez-vous connu le Tir Sportif d'Antibes ?

Par le site Internet du club

Par un site Internet : _____

Par un ami

Par l'annuaire du sport

Autre : _____

Siège social : Tir Sportif d'Antibes

200 rue Henri Laugier - ZI des Trois Moulins - 06600 ANTIBES

Stand: +33 (0) 493 330 759 - Fax: +33 (0) 493 336 107 - Siret : 340 475 615 00035 – APE : 8551Z

Agrément DDJS n° 06-S-256-70-D – Web : www.tsantibes.fr – Email : tsantibes@free.fr